

Depuis un an, le monde a bougé.

Le Crédit Agricole a dû s'adapter à un contexte économique en perpétuelle évolution, assurer son rôle d'acteur financier de premier plan et rester une référence concrète en matière de proximité et de mutualisme.

L'organisation de notre entreprise, faite de modernité, de bon sens et de transparence a permis la réussite de l'entrée en bourse. Il est donc possible de conjuguer développement économique et mutualisme, actionariat et sociétariat.

Le Crédit Agricole a su porter ce projet car ses valeurs sont fortes. Elles ont épousé leur temps et ont permis la mise en place, avec succès, d'un système original, exigeant et rentable.

« L'homme reste au cœur de notre projet », ce principe est plus que jamais notre préoccupation et se concrétise sous différentes formes :

- des Assemblées Générales de Caisses Locales, chaque année, où plus de 11.000 sociétaires et clients sont présents,

- des Conseils d'Administrations composés d'Administrateurs locaux, proches de vous, à votre écoute, et prêts à vous accompagner dans des initiatives locales. Un thème a été plus particulièrement choisi pour les années à venir « Qualité de vie et Environnement ». Il vous inspirera très certainement. N'hésitez pas à faire part de vos idées à votre Caisse locale, elle les examinera avec attention.



L'administrateur

Qui est-il ?

L'administrateur est un sociétaire du Crédit Agricole. Elu par ses « pairs » pour une période de 3 ans, il représente leurs intérêts dans le cadre du conseil d'administration. Au total, dans notre département, 551 administrateurs sont répartis en 45 Caisses Locales. A la tête de chacune d'elles se trouve le Président, aidé par le Secrétaire de la Caisse Locale qui est, par ailleurs, le Directeur d'Agence.

Quel est son rôle ?

- ✓ Chaque administrateur est à l'écoute des sociétaires et des clients dans un souci de qualité du service rendu à la clientèle. Il est émetteur d'idées et occupe un rôle d'intermédiaire entre tous les acteurs de la vie locale et le Crédit Agricole.
- ✓ L'administrateur est aussi membre du comité de prêts et de projets. Par sa compétence, sa connaissance des hommes et de l'environnement, il apporte lucidité et aide à la décision.
- ✓ Il participe à la vie locale en étant partenaire actif de la vie du département. S'intégrer dans la vie locale en parrainant des organisations, des associations, et des instances de développement est une priorité. Soutenir de nouveaux projets est essentiel. Les administrateurs sont vos partenaires.

Le conseil d'administration

- ✓ Les présidents de Caisse Locale, lors de quatre réunions annuelles, sont informés, par le Président et le Directeur Général de la Caisse Régionale, sur les grandes questions d'actualité. Ils réunissent ensuite, au sein de chaque Caisse Locale, leurs administrateurs au moins chaque trimestre, en conseil d'administration, pour leur transmettre des informations, leur apporter des formations et prendre des décisions pour accompagner les initiatives locales.
- ✓ Le conseil d'administration de la Caisse Régionale est composé de 15 membres élus par les présidents de Caisse Locale, lors de l'assemblée générale de la Caisse Régionale. Le rythme de ces réunions est mensuel.

CAISSE LOCALE DE TRÉGUIER : LE CRÉDIT AGRICOLE INVITE LES ÉCOLIERS À LA FERME

Lors du Congrès des Administrateurs de novembre 2001, un thème avait été retenu pour les initiatives locales : « Qualité de vie et environnement ».

La Caisse Locale de TRÉGUIER a souhaité mettre en relation les écoliers du Canton et des exploitants agricoles pour leur montrer le visage de l'agriculture.



Ainsi, en mai dernier, 6 agriculteurs, tous administrateurs, ont reçu les CM1 et CM2 des écoles primaires publiques et privées du Canton. Le but recherché était de les informer sur les particularités du métier, les méthodes de travail avec les animaux et les cultures.

C'était aussi l'occasion de montrer que l'agriculteur travaille en intégrant la dimension environnementale et les réglementations qui régissent le milieu.

Les visites organisées, cette année, étaient toutes sur le thème du lait et du porc. Les élèves, munis de bloc-notes et de trousseaux fournis par la banque verte, ayant revêtu blouses, coiffes et protège-chaussures ont pu approcher les animaux et poser toutes leurs questions. Un compte-rendu a été présenté par les écoliers à l'agriculteur lors d'une nouvelle rencontre.

La visite s'est terminée par un goûter à la ferme.



L'aventure continue l'an prochain avec pour thème la volaille et les légumes. Bravo à la Caisse Locale de TRÉGUIER pour cette heureuse Initiative qui va rendre nos jeunes incollables sur les liens entre les animaux, les cultures et l'environnement.

LE TROPHÉE DES COMMUNES ET DE LA VIE LOCALE

Le Crédit Agricole, en partenariat avec l'Association Départementale des Maires de France, lance une quatrième édition du Trophée des Communes et de la Vie Locale, un concours ouvert à toutes les communes, groupements de communes et, une nouveauté, aux associations du département. Pour ces dernières, le dossier devra comporter un visa du Maire ou du groupement de communes.

Il est organisé pour promouvoir les actions initiées par les communes, les groupements de communes et les associations des Côtes-d'Armor, afin de faciliter et d'améliorer la vie au quotidien.

Les dossiers doivent s'inscrire dans l'un des grands thèmes :

- Action économique et sociale
- Action culturelle et sportive
- Environnement.

Pour chaque réalisation, le jury examinera l'imaginerie et l'esprit d'innovation, la rigueur et la

persévérance dans la réalisation du projet, le degré d'impact pour les habitants. Ce jury sera composé notamment de maires des départements voisins et de journalistes de presse.

26.000 euros de prix seront répartis entre 13 lauréats :

- 2.000 euros pour chacun des 4 lauréats dans chaque thème
- 2.000 euros supplémentaires au meilleur des 12 lauréats.

Des dossiers sont à votre disposition dans toutes les agences du Crédit Agricole des Côtes-d'Armor.

Ils devront être déposés pour le 15 mai 2003. La proclamation des résultats s'effectuera en octobre 2003.



des Communes
et de la Vie locale
des Côtes-d'Armor



LES HOMMES ET LES FEMMES DU MUTUALISME

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale

Le bureau

Président : Jean-Pierre MORVAN
1er Vice-Président : Gwénolé LE GUILLOU
2ème Vice-Président : Francis LEROY
3ème Vice-Président : Denis MARSON
Adm Délégué : Jean-Claude BRIEND
Secrétaire : François BROUDIC

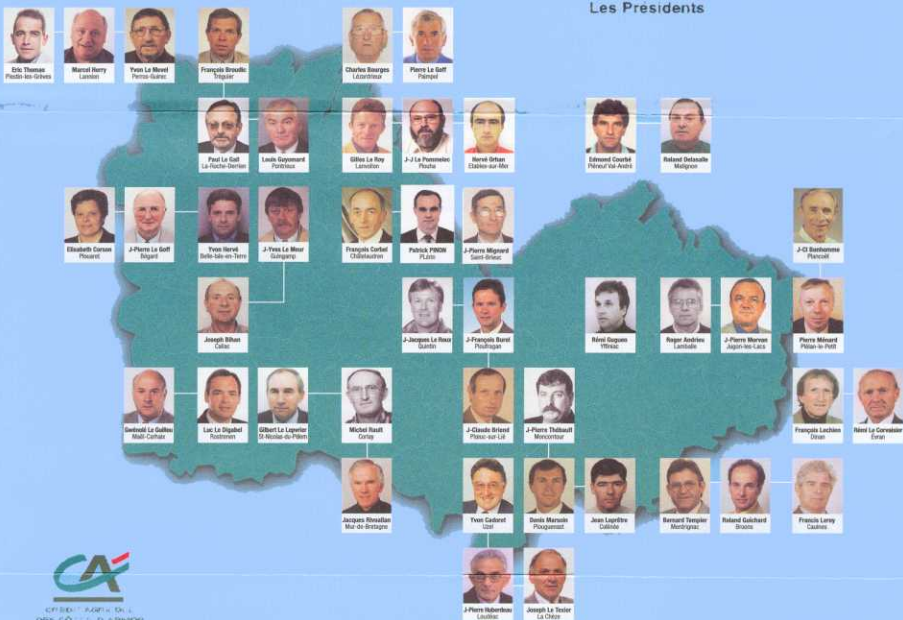
Les membres du Conseil

Roger ANDRIEU
 Mane-ANNICK GAUFFNY
 Remy GUGUEN
 Yvon HERVE
 Jean-Jacques LE ROUX
 Joseph LE TEXIER
 Marcel LHOTELLIER
 Joannine MOAL
 Bernard TEMPIER

Le Comité de Direction

Directeur Général : Jean-Philippe NEUVILLE
Directeur du Marché des Entreprises : Pierre BOULET
Directeur Gestion-Finances : Jean-Pierre GUILLOU
Directeur du Marché des Particuliers et du Réseau : Jacques KERMARREC
Directeur des Services Bancaires et Informatique : Serge RAMBEAUD
Directeur des Ressources et de la Communication : Isabelle SIMELIERE

Les Présidents



LEP 8107 - RASEL - SA - L
 DENR - CO - 15 - 2 - BREST

Les Secrétaires de Caisses Locales

Bégar : Christian COAIL
 Belle-Isle-en-Terre : Geneviève AUFFRET
 Broons : Robert CADIN
 Callac : Daniel HIGUENI
 Caulnes : Philippe REGNAULT
 Châtelaudren : Guy LALLOUR
 Collinée : Jean-Pierre PHILIPPE
 Corlay : Didier BALLOUARD
 Dinan : Jean-Yves LOUFRAGE
 Etables-sur-Mer : André LE BIHAN
 Evran : Jean-Yves JUHEL
 Guingamp : Joël MORICE
 Jugon-les-Lacs : Didier LE BERRE
 La Chèze : Christian RONCIN
 Lamballe : Pierre LEMARCHAND

Lannion : Philippe COUCHOT
 Lannvillon : Marie-Claude PONZA
 La Roche-Derrien : Jean-Yves TARTIVEL
 Lézardrieux : Hervé MARTIN
 Loudéac : Pascal SAGORY
 Maël-Carhaix : Jean-Yves DIRAISON
 Matignon : André HAMON
 Merdrignac : Yvon CABIOC'H
 Moncontour : Philippe CLEZIO
 Mur-de-Bretagne : Jean-Luc HODEMON
 Paimpol : Christian PAGE
 Perros-Guirec : Stéphane PONT
 Plancoët : Yves BECHU
 Plélan-le-Petit : Daniel PIGEON
 Pléneuf-Val-André : Elie GUILMOTO

Pléni : Jean-Paul MORIN
 Plestin-les-Grèves : Yannick FER
 Ploëur-sur-Lié : Daniel LEGROS
 Plouaret : Yves LE GUERN
 Ploufragan : Alain ROUXEL
 Plouguenast : Bernard CHAINON
 Plouha : Michel MINIER
 Pontreux : Serge SALOU
 Quintin : Christiane MASSE
 Rostrrenen : Serge KERHOUSSE
 Saint-Brieuc : Jean-Michel POULIQUEN
 Saint-Nicolas-du-Péleu : Michel SOMMIER
 Tréguier : Gilbert LANDOUAR
 Uzel : Claude BRAJEU
 Yffiniac : Daniel ARNAUD

LE CRÉDIT AGRICOLE A VOTRE SERVICE

LE PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE, MONÉO

Le porte-monnaie traditionnel est dorénavant concurrencé par Monéo. Le principe est le même puisqu'il s'agit d'un porte-monnaie électronique. Plus facile à utiliser, il suffit de posséder une carte bancaire avec le logo monéo.



Lancé dans 6 villes du département dès novembre 2001, ce moyen de paiement, facile et rapide, concerne les petits achats courants comme votre pain chez le boulanger. Le succès dans la première zone de déploiement s'est confirmé à l'occasion de l'extension à tout le département.



A la fin du mois de juin, 2158 commerçants bretons, dont 225 Costarmoricains, ont adhéré au projet en bénéficiant de lecteur-carte dans leurs commerces.

Boulangier, pâtisseries, boucher...

... payez-les en monéo !



ASSURANCE AGRI

Le Crédit Agricole assure, c'est rassurant.

Depuis avril 2002, le Crédit Agricole propose à ses clients agriculteurs de nouveaux produits d'assurance couvrant les risques liés tant à leur exploitation agricole qu'à titre privé. Le réseau de conseillers agricoles entretient des relations de confiance avec nos clients, et la position de leader de notre banque sur le marché de l'agriculture nous incite à répondre davantage à leurs attentes. Accompagner les agriculteurs dans leur activité quotidienne est notre mission ;

nous les assurons contre les risques encourus par leur entreprise tels que :

- * La multirisque agricole
- * Les automoteurs agricoles
- * L'habitation agricole
- * Les véhicules utilitaires à usage agricole

Notre gamme s'étend également à la santé (remboursements, arrêts de travail)



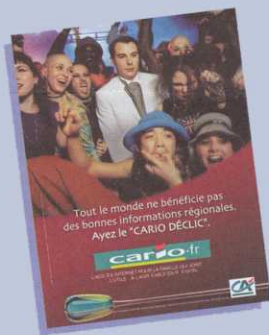
CARIO :

L'ACCÈS DU NET POUR TOUTE LA FAMILLE

À l'heure de l'Internet et des communications électroniques, le Crédit Agricole s'investit dans ces nouvelles technologies. Nous proposons déjà un accès aux comptes de nos clients via notre site Internet (www.ca-cotesdarmor.fr), mais notre offre s'enrichit avec Cario, un accès « au net ». Cario.fr est né de la volonté de vous rendre Internet plus accessible et de vous apporter les informations qui vous concernent de près.

forfaits de 5, 12, ou 25 heures, ou un accès libre qui permet de naviguer sur le web à n'importe quel moment. Enfin, Cario met à votre disposition un nombre d'adresses e-mail illimité pour chacun des membres de la famille.

Pour preuve ! Cet accès Internet héberge des rubriques concernant votre banque, mais sa vocation est avant tout informative. Une adresse à chercher, un site touristique, une idée de balade, des festivités... Cario répond rapidement aux demandes des utilisateurs. Si vous aimez surfer, rien de plus facile ; Cario met tout en place pour vous rendre l'Internet plus proche. Le Crédit Agricole propose ainsi trois



Pour plus de renseignements, appelez le Crédit Agricole en ligne au :

Numéro Azur

0810762222

CERTIFIÉ ISO 9001/2000

